



ALLÔ LA DÉLÉGATION? ICI LA TERRE!

Liste d'aptitude de B en A : les nouveautés – inattendues- de l'année !

Décidément, nous ne sommes jamais au bout de nos surprises dans notre département, voire dans notre région !

La Note de service du 23/07/2021 fixant les conditions d'appel à candidature pour la liste d'aptitude au grade d'inspecteur des Finances Publiques pour l'année 2022 nous informait d'une nouveauté : « les délégations du directeur général interviennent dans le processus de sélection des candidatures en lien avec les directeurs locaux. »

Compte tenu du faible volume de promotions sur cette liste d'aptitude, et pour donner sa chance à tous les départements, quelle que soit leur taille, l'ensemble des candidatures seraient examinées par le Délégué du Directeur Général (DDG), et un classement régional serait effectué.

Or, voilà que la délégation Est a choisi de faire encore plus : en accord avec les directeurs locaux des départements dépendant de la délégation (10 départements), le DDG a décidé de faire passer un entretien à chaque candidat proposé classé !

Cette information n'a été donnée à personne : ni aux candidats à cette LA (les premiers concernés), et encore moins aux organisations syndicales de chacun des départements !

Quel est l'objectif de ces entretiens ? Aucune information non plus : les candidats sont convoqués sans savoir sur quoi portera l'entretien (questions métiers ? Questions culture générale? Mise en situation ?), et donc aucune préparation ne peut être faite !

Et pour rester très terre à terre, aucune information pratique non plus : autorisation d'absence pour la préparation ? délais de route ? Remboursement de frais kilométriques ? Frais de repas ?

Faut-il ajouter que cette convocation a été organisée pendant la période de vacances scolaires et que nombre de candidats sont en congés annuels ?

Est-ce à dire que la motivation est également jugée sur la disponibilité des agents à se présenter à cet entretien.

A quand un débat entre tous les candidats pour savoir qui est le meilleur ?

Qui veut-on désigner : l'inspecteur qui est chargé de redresser les Finances de la France entière?

Petit rappel : qui postule à cette liste d'aptitude de B en A (la réflexion serait identique pour ce qui concerne la liste d'aptitude de C en B) ?

Des contrôleurs, ayant a minima 20 ans de DGFIP derrière eux, notés chaque année par leur chef de service, avec un entretien chaque année également...ayant aussi connu plusieurs chefs de services pendant toutes ces années....

La sélection est très dure : des candidats en nombre, mais il y a très peu d'élus ! Pour l'année 2021, aucune promotion n'a été donnée à la Moselle...Qu'en sera-t-il pour 2022 ?

Les candidats sont sélectionnés par le service RH du département, qui les connaît, selon des critères bien précis. De plus, une conférence téléphonique avec les chefs de service est organisée en local, pour déterminer si les candidats mis en avant sont effectivement méritants.

Alors pourquoi un entretien cette année avec une délégation qui ne connaît pas l'agent ? Pourquoi juger un agent sur une demi-heure, alors qu'il a déjà été jugé dans les faits pendant toute sa carrière ?

Sur quel autre critère objectif et déterminant le DDG va-t-il s'appuyer en voyant le candidat ?

Et pourquoi la délégation Est est-elle la seule concernée en France par cet entretien ?

Et pourquoi ne pas attendre la sélection 2023 pour donner toutes leurs chances à tous les candidats avec une préparation ?

Toutes ces questions, nous les avons posées au DDFIP par mel, faute de réunion organisée sur le sujet, comme cela aurait dû être le cas dans le cadre d'un dialogue social apaisé...

Les réponses tombent à côté, comme c'est de plus en plus souvent le cas d'ailleurs.

A priori, la liaison satellite est cette fois réellement rompue !

A FO, nous le regrettons fortement.



MISSIONS, RÉSEAU, EFFECTIFS, CONDITIONS DE TRAVAIL, RÉMUNÉRATION, CARRIÈRES, DROITS DES AGENTS

OUVRONS LES YEUX !

LA CRISE SANITAIRE NE PEUT PAS TOUT JUSTIFIER

FO
DGFIP